

Chamonix : Congrès de l'U.S.F. (avril 77) discours de notre ambassadeur

Autor(en): **Dupont, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **23 (1977)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chamonix
Congrès de l'U.S.F. (Avril 77)
Discours de notre Ambassadeur

Permettez-moi en premier lieu de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous apporter le salut des autorités fédérales.

Ce Congrès est le dernier auquel il m'est donné de participer dans l'exercice de mes fonctions. En effet, prenant ma retraite, je quitterai mon poste fin juin prochain. J'ai été très sensible à l'accueil si confiant et si amical que vous m'avez toujours réservé dans cette enceinte au cours des dix années de ma mission en France. J'ai apprécié le climat de confiance mutuelle dans lequel nous avons collaboré et je puis vous dire, alors que je préside pour la 11^e fois vos travaux, toute la joie que j'éprouve d'avoir encore cet ultime contact avec vous tous, mes amis.

On peut à juste titre se féliciter — et je suis à même d'en tirer moi-même la conclusion, puisque, depuis le début de ma mission à Paris, j'ai assisté à chacune de vos assises — de la création de cette institution. Celle-ci a prouvé son utilité, en tant que forum de rencontre et de discussion. Je ne saurais trop souligner la nécessité de telles réunions amicales et confiantes. Elles permettent d'instaurer non seulement un dialogue constructif, mais elles offrent la possibilité aux hommes de se mieux connaître et, se connaissant mieux, de mieux apprécier leurs problèmes respectifs et d'en débattre en connaissance de cause. Votre organisation faitière, l'Union des Suisses de France, qui en est à sa 18^e année d'existence — elle fut fondée le 14 mai 1959 à Royaumont — a justifié tous les espoirs que l'on avait placés en elle. Je me plais à lui rendre hommage. Vos présidents ont mis tout en œuvre pour atteindre l'objectif fixé « voir les Suisses de France s'unir, afin de resserrer les liens entre les différentes associations et assurer plus efficacement leur représentation au sein de l'organisation des Suisses de l'étranger ». Ils ont pleinement réussi dans leur entreprise.

Il serait peut-être indiqué de faire un bilan des expériences passées. Si on le dressait, je suis persuadé que l'on ne pourrait aboutir qu'à un bilan nettement positif. Année après année, il vous a été donné d'évoquer dans cette enceinte les problèmes qui vous tiennent à cœur. Votre voix a été entendue. Nos autorités se sont chaque fois efforcées de trouver à vos justes demandes des solutions.

Certes, la tâche n'est pas toujours

facile, car bien souvent dans ce domaine il faut innover et tout cela prend du temps. La réflexion en commun que vous avez menée a abouti à un élargissement de la vision des choses. Mais il y a plus : vous avez pris ainsi conscience de votre appartenance à une Communauté forte et unie. Vous avez compris la nécessité de témoigner par là votre attachement aux valeurs qui ont fait la force de notre Pays. Il est important, dans les circonstances actuelles, de renforcer encore votre cohésion face à un avenir dont personne n'est à même de prévoir l'issue et de s'inspirer de l'esprit de solidarité pour mieux affronter les difficultés de l'heure.

Il n'entre pas dans mon objet de prolonger cette allocution plus qu'il n'est nécessaire, pas plus que je n'ai le propos d'évoquer point par point votre ordre du jour très copieux. Tout au plus, soulignerai-je que deux questions importantes retiendront certainement plus longtemps votre attention. En effet, depuis notre rencontre de Paris au printemps dernier, la nouvelle convention franco-suisse en matière de sécurité sociale est entrée en vigueur. Elle ne manquera pas de donner satisfaction à un plus grand nombre d'intéressés, notamment quant au passage d'un régime national à un autre. En outre, cette année nous avons connu la première participation de nos compatriotes domiciliés à l'étranger à une votation fédérale. Cette participation peut encore paraître minime. Mais tout laisse à penser que, dans un avenir pas très éloigné, un nombre toujours plus grand de nos compatriotes feront usage de ce droit. Ainsi, par exemple, lorsque, le 12 juin, la Suisse sera appelée à se prononcer sur des projets dont dépendra en grande partie l'avenir financier de la Confédération, des cantons et des communes. En effet, un tel sujet ne doit laisser aucun de nous indifférent, même si en apparence notre Pays connaît une stabilité véritablement étonnante en ce qui a trait à la maîtrise de l'inflation et au maintien de l'emploi, puisque le taux de chômage reste supportable.

Il me reste à souhaiter que s'ouvre une discussion franche et ouverte et que de ce Congrès, comme des précédents, il soit possible de dire qu'il a été couronné de succès. Puisse notre réunion contribuer à resserrer encore les liens qui nous unissent et à renouveler notre foi dans notre Pays et dans l'avenir de nos institutions.

Ce n'est que tous ensemble, tous unis, que nous pourrons surmonter les obstacles qui peuvent se trouver sur notre route. (En terminant, l'ambas-

sadeur exprima sa gratitude aux différentes personnalités présentes et aux organisateurs du Congrès).

Pierre Dupont

Poème patriotique du 1^{er} Août National

Ce monde actuel où nous vivons
où tout n'est que violence

Où les hommes regardent
l'union avec indifférence

Nous ne devons plus prononcer
le mot guerre mais le mot
confiance

Croyez-moi, il y a quand même
là-haut un petit coin de ciel
bleu

Surtout contemplons-le et admi-
rons-le avec tous nos yeux

A tous nos jeunes qui vivent
continuellement dans l'instabi-
lité

Je leur dis ne jugez pas trop
sévèrement vos aînés

Vous leur devez beaucoup et
nous faisons que vous aimer

Cette société qui vous pèse que
vous cherchez à fuir à tout
prix

Nous avons le devoir de l'accep-
ter car c'est notre patrie

De nos jours où l'on ne parle
que job de business de bou-
lot fumant

Pour nous vétérans cela se
résumait en deux mots travail
incessant

Et il nous a fallu des jours, des
années pour gagner la bataille
et cela durement

Ce drapeau bleu, blanc, rouge
qui flotte sur notre belle
France

Je les associe dans mon cœur
en ce 1^{er} août au drapeau
rouge et sa croix blanche

Quoi de plus émouvant de voir
unies ces belles couleurs qui
claquent à tous les vents

Souhaitons de toute notre âme
que ces deux glorieux ori-
flammes ne sortent jamais
des rangs

Faisons des vœux pour que ce
soit toujours le rang de l'hon-
neur de la paix et de la liberté.

S. Allamand